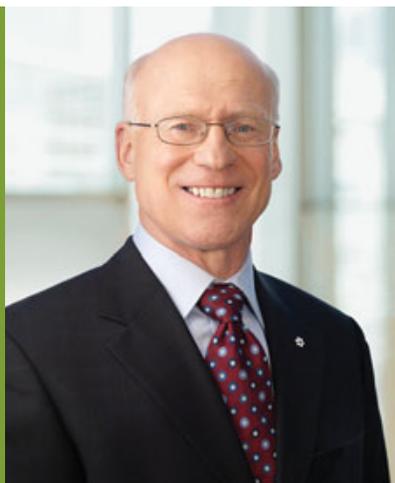


## Message du président du conseil d'administration



Bien que des événements imprévus aient eu des répercussions négatives sur l'ensemble de ses résultats financiers de 2011, SNC-Lavalin n'en a pas moins affiché de très bons résultats d'exploitation, et ce, en dépit de la crise de la dette publique en Europe et de l'état de l'économie américaine qui s'est assez peu amélioré. Cette résilience découle en partie du dynamisme relatif de l'économie du Canada, notre port d'attache, et du renforcement constant de nos capacités dans les pays en développement où la Société participe à des milliers de projets.

Bien que l'on s'attende à ce que la croissance économique mondiale provienne surtout de pays non membres de l'OCDE, l'instabilité politique et la volatilité des règles d'action dans ces pays engendrent divers risques et défis. Les soulèvements du Printemps arabe, bien qu'admirables dans leur visée de favoriser la démocratie et les droits de la personne, ont grandement accru l'agitation dans une région déjà instable. Tout comme ce fut le cas pour de nombreuses autres entreprises internationales en affaires en Libye depuis la levée des sanctions de l'ONU en 2003, ce pays a tout particulièrement posé des défis de taille pour la Société. Fait marquant, lorsque la révolution a débuté en février 2011, SNC-Lavalin a réussi à évacuer en lieu sûr quelque 4200 travailleurs qui participaient à des projets interrompus.

En février 2012, le comité d'audit a entrepris un examen indépendant de certains paiements et contrats, et les conclusions et recommandations qui en ont découlé ont été rendues publiques

le 26 mars 2012. Le conseil d'administration a adopté toutes ces recommandations. Comme l'indique l'examen indépendant, le comité d'audit continuera d'étudier les questions relatives à la représentation et à la conformité, et déterminera notamment si des sommes ont été versées indûment à des fiduciaires de la Société, et s'il faut envisager, élaborer et prendre d'autres mesures correctives au besoin. Nous rendrons compte, le cas échéant, de l'évolution de ce processus et des faits nouveaux.

Le 26 mars 2012, nous avons également annoncé le départ de Pierre Duhaime, président et chef de la direction, qui a grandement contribué à la croissance et à la profitabilité de la Société pendant 23 ans. À la demande des autres membres du conseil d'administration, M. Ian Bourne a accepté d'exercer la fonction de vice-président du conseil et chef de la direction par intérim de la Société, pendant que celle-ci cherche un nouveau chef de la direction. Membre du conseil d'administration de SNC-Lavalin

depuis 2009, M. Bourne est un dirigeant chevronné qui a déjà été cadre dirigeant au sein de plusieurs sociétés ouvertes.

SNC-Lavalin exerce ses activités en s'appuyant sur un ensemble clairement défini de normes énoncées dans son Code de déontologie et de conduite dans les affaires. En accord avec les recommandations de l'examen indépendant, le conseil d'administration est déterminé à fixer des normes encore plus élevées dans un certain nombre de domaines clés en continuant, notamment, à revoir le Code de déontologie de la Société et sa politique en matière d'alerte professionnelle. Il est très important que les actes de quelques-uns ne rejallissent pas sur les valeurs et l'engagement des 28 000 employées et employés compétents et dévoués de l'entreprise qui desservent sa clientèle avec diligence et intégrité dans plus de 100 pays. Le conseil a une confiance absolue dans son personnel et dans les cadres qui le dirigent.

L'une des clés pour garantir une bonne gouvernance d'entreprise consiste à recruter des administrateurs de grand talent possédant un bagage professionnel et des compétences complémentaires. Nous avons eu le grand plaisir d'annoncer la nomination de M. Eric Siegel, qui a occupé le poste de président et chef de la direction d'Exportation et développement Canada de 2007 à 2010. Sa présence enrichira les connaissances du conseil d'administration sur les nombreux pays en développement où SNC-Lavalin exerce ses activités. En décembre 2011, le sénateur Hugh Segal a été nommé par le ministre des Affaires étrangères au poste d'envoyé spécial du Canada pour le renouvellement du

Commonwealth, fonction qui l'a amené à voyager dans les 54 pays membres. Après 13 ans de précieux et dévoués services au conseil d'administration de la Société, l'honorable Hugh Segal a décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat. Nous lui exprimons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions importantes.

Au cours de l'année, la Société a poursuivi le renforcement de son exploitation, tant à l'échelle nationale qu'internationale, par l'acquisition de cinq cabinets d'ingénierie au Canada et au Royaume-Uni. Le conseil d'administration continue d'exercer un contrôle sur les risques et les défis posés par cette croissance

mondiale actuelle. Ayant entamé sa 102<sup>e</sup> année d'existence, SNC-Lavalin est l'une des sociétés d'ingénierie et de construction les plus prospères et les plus diversifiées au monde, une assise qui servira certainement les intérêts de nos actionnaires alors que nous écrivons l'histoire du prochain centenaire de la Société.

**GWYN MORGAN**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL

## Membres du Bureau du président

Groupe de direction de SNC-Lavalin composé des cadres supérieurs décisionnaires, soit le président et chef de la direction et les vice-présidents directeurs.



DE GAUCHE À DROITE

Gilles Laramée	Christian Jacqui	Charlie Rate	Jean Beaudoin	Andrew Mackintosh	Jim Burke
Patrick Lamarre	Charles Chebl	Darleen Caron	Ian A. Bourne	Michael Novak	Feroz Ashraf